



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 202 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général, que le règlement 202 est entré en vigueur le 11 juin 2021.

Le règlement 202 touche exclusivement la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus et a pour effet de revoir les limites des affectations récréoforestière et agroforestière de type 1 suivant l'exclusion d'une partie du lot 4 544 648 par la Commission de protection du territoire agricole du Québec le 10 septembre 2019.

Donné à Thetford Mines,
ce 15 juillet 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Louis Laferrrière', is written in a cursive style.

**LOUIS LAFERRIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**